

INTERPELLATION

CIRCULATION DE CAMIONS DE 60 TONNES

Depuis à peine trois ans, les camions de 40 tonnes sont autorisés en Suisse. Le lobby des camionneurs européens fait pression pour que l'on admette des véhicules plus lourds encore, alors même que la Confédération n'a toujours pas atteint ses objectifs de transfert du transport des marchandises de la route au rail.

Le relèvement de la limite de 28 à 40 tonnes ces dernières années renseigne sur les effets que pourrait avoir l'introduction des 60 t. Malgré l'augmentation de la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP) et l'ouverture du tunnel de base du Lötschberg, la route a gagné des parts de trafic. Si les « gigaliner » débarquent maintenant en Europe sans contrepartie fiscale, les conséquences seront catastrophiques.

Depuis 2007, l'Union européenne autorise, à titre d'essai, la circulation de camions de 60 tonnes en Europe. La Commission responsable du projet a émis un premier rapport favorable en juillet 2008. Le Parlement européen prendra une décision cette année déjà. Cependant, ces « colosses » de 60 t, longs de 25 m, sont des pollueurs par excellence.

Mauvais pour l'environnement : ils sont un danger pour notre santé et notre climat ! A charge transportée équivalente, un camion émet jusqu'à trois fois plus de polluants que le train : particules fines, CO₂ et oxydes d'azote . Les problèmes posés en permanence par le trafic lourd sur l'axe du Gotthard sont graves et irréfutables.

Les ennemis du rail : ils « gigaliner » sont de véritables monstres et ils constituent un danger pour la politique de transfert sur le rail. Ils ne se prêtent pas au trafic combiné. Le transfert du trafic marchandises de la route au rail voulu par le peuple suisse et ancré dans la Constitution, serait remis en question, de même que les milliards investis dans les tunnels ferroviaires à travers les Alpes (NLFA).

Dangereux : ils sont un danger également pour les autres usagers de la route : plus un véhicule est lourd, plus les conséquences d'un accident sont graves. Sans parler des problèmes évidents en cas d'incendie dans un tunnel.

Chers : les contribuables devront passer à la caisse pour payer l'adaptation des infrastructures : nécessité d'élargissement du réseau routier, par exemple dans les giratoires ou à de nombreux virages sur les routes cantonales et communales, trop étroites.

Ces véhicules apporteront d'**autres problèmes** (entraves à la fluidité du trafic, bruit, etc) et ne feront qu'encourager et intensifier les transports routiers absurdes (crème suisse transportée en Belgique pour y remplir des doses ramenées ensuite dans notre pays, etc.)

Pour l'instant, les autorités suisses ne se soucient pas du problème. Elles semblent attendre la décision de l'UE. Une chose est cependant sûre : une fois que ces 60 t seront admis en Europe, la Suisse devra tôt ou tard leur accorder le droit de transit.

Je prie le Conseil-exécutif de bien vouloir répondre aux questions suivante :

1. Quelle est la position du gouvernement sur les problèmes soulevés par la mise en circulation de camions 60 t ?
2. Quelles seraient les incidences financières au niveau de l'adaptation des infrastructures (adaptation et entretien des routes) ?
3. Quelles moyens a-t-il l'intention d'utiliser pour alerter la Confédération sur ce problème et l'inciter à prendre rapidement position ?

Urgence demandée

Motifs : Le Parlement européen prenant une décision cette année, il est important que la Confédération, respectivement le canton, débattent du problème posé par les camions de 60 tonnes. Dans le programme

de législature 2007 à 2010, on peut lire que “Le Conseil-exécutif entend assumer ses responsabilités face aux générations futures et mettre l’accent sur le développement durable.” L’objet de cette interpellation mérite que notre canton fasse valoir très rapidement son point de vue à la Confédération afin qu’elle le transmette aux instances européennes.

Corgémont, le 8 janvier 2009

Pierre Amstutz